

Liste des participants (23) :

- Alves Jorge, chargé du secteur audiovisuel – multimédia à la conservation départementale des Musées de l'Ain (01) ;
- Augé Michel (26) ;
- Bardin Céline, coordinatrice de Patrimoine Rhônaldpin ;
- Berlingerie Elisabeth, Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire (69) ;
- Bernard Renée, Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire (69) ;
- Bonvallet Monique, Saint-Roch, vous avez dit cimetière ? (38) ;
- Buisson Chantal-Jane, guide conférencière (69) ;
- Chartron Isabelle, l'Albarelle (69) ;
- Chauvin Colette, association Louis Dunand pour le patrimoine irignois (69) ;
- Clier Alain (69) ;
- Conesa Thierry, directeur d'E-Pick (38) ;
- Dehan Maxime, président d'Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire (69) ;
- Drew-Bear Marie, déléguée de la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France pour le Rhône (69) ;
- Dumas Michel, Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire (69) ;
- Gilles-Di Pierno Eddie, président de Patrimoine Rhônaldpin ;
- Gobillot Alice, stagiaire au Service de l'Inventaire du Conseil régional ;
- Hamonière Laurence, historienne de l'art (69) ;
- Léonet Michèle, adhérent Usine Sans Fin, Vive la TASE, Patrimoine Rhônaldpin (69) ;
- Pavy Jean-Louis, président de Sauvegarde et embellissement de Lyon (69) ;
- Pellegrini Renée, secrétaire général de la Fédération de l'Est Lyonnais (69) ;
- Penez Catherine, conservatrice des antiquités et objets d'art au Service du Patrimoine du Conseil général de l'Ain (01) ;
- Rouffranche Mireille, secrétaire générale de Viniciacum (69) ;
- Vigné Flore, chargée de mission à Patrimoine Rhônaldpin.

Excusés (12) :

- André René, SCI Villa Mascrary ;
- Belle Véronique, chercheuse au Service de l'Inventaire du Conseil régional ;
- Bertin Dominique, enseignante-chercheuse à l'université Lyon 2 (69) ;
- Chapelle Monique, présidente des Amis de la Fondation Berliet (69) ;
- Guillermin Yamina, guide conférencière (69) ;
- Guth Catherine, Historienne de l'Art (69) ;
- Marcot Christian, architecte (69) ;
- Morel Bruno, coordinateur de l'Union des Fortifications Lyonnaises (69) ;
- Petit Gérard, Viniciacum (69) ;
- Rambaud Jacqueline (69) ;
- Riboreau Brigitte, conservatrice du Musée de Bourgoin-Jallieu (38) ;
- Vincent Serge, Fort de Bron (69).

Eddie Gilles-Di Pierno accueille les participants et les remercie de leur présence. La journée se déroule en trois temps : la réunion jusqu'à 11h45 (la salle doit être évacuée à 12h), le repas au restaurant la Coquette, et la visite des cimetières de la Croix-Rousse à partir de 14h. Durant la réunion deux présentations étaient programmées : celle de la société E-Pick sur la géolocalisation et celle d'une société de nettoyage de pierre. Cette dernière a finalement été reportée pour la prochaine réunion de la commission.

Il excuse notamment l'absence de Véronique Belle, chercheuse au service de l'Inventaire du Conseil régional, mais qui nous rejoindra cet après-midi ; ainsi que Dominique Bertin, notre guide pour la visite de des cimetières de la Croix-Rousse. Il ajoute que le calendrier a fait que de nombreux membres de la commission ont été retenus localement par l'organisation de la *Nuit des musées*.

Présentation de la société E-Pick

Thierry Conesa présente sa société E-Pick, travaillant dans la géolocalisation.

Leur première application a été le e-commerce et les commandes en ligne. Afin de ne pas perdre du temps lors du remplissage des paniers par les agents, ils ont choisis de géolocaliser chaque produit dans le magasin. Ainsi l'ordinateur calcule lui-même et directement le trajet le plus court pour remplir au plus vite le panier. Trois étapes sont nécessaires : faire le plan du magasin, positionner chaque produit et calculer les distances entre eux.

Mais la géolocalisation peut avoir bien d'autres applications : dans les centres commerciaux, dans les villages (localisation de services et de commerces mais aussi pour des visites thématiques autour du patrimoine), dans les parkings, les musées (notamment pour construire des visites thématiques), des bibliothèques et également des cimetières. Au-delà cela peut servir par exemple à adapter un cheminement dans une exposition itinérante en fonction de la configuration du lieu où elle se trouve.

Renée Berlingerie demande si ce genre de système ne menace pas la vie privée. Thierry Conesa lui assure que le système reste anonyme, il propose simplement des calculs de distance automatisés dans un lieu donné. Thierry Conesa présente le logiciel créé pour le cimetière Saint-Roch. Un plan global du cimetière a été fait puis les tombes remarquables ont été localisées. Pour chacune un certain nombre d'informations ont été également entrées concernant l'histoire de la personne ou de la famille inhumée. Ainsi on peut créer un cheminement thématique pour voir les tombes des peintres, ou des résistants, etc. Le logiciel permet la prise en compte d'obstacles, qui peuvent être ajoutés en temps réels. Ainsi l'utilisateur peut avoir de quoi préparer sa visite ; où même bénéficier d'informations sur place s'il utilise une tablette ou un smartphone. Thierry Conesa souligne que l'application peut fonctionner sur des supports divers : de l'ordinateur au téléphone, en passant par des bornes spécifiques.

Eddie Gilles-Di Pierno demande si le temps de parcours est donné et s'adapte en fonction des obstacles. Thierry Conesa acquiesce.

Michèle Léonet explique que la ville de Bron a fait installer des bornes mais qu'elles ne semblent pas être opérationnelles.

Jorge Alves demande comment le logiciel fonctionne vis à vis des obstacles : comment le met on à jour ? Thierry Conesa explique qu'il s'agit d'une mise à jour, une manipulation à faire par l'association ou la collectivité propriétaire de l'application.

Michel Dumas demande quel est le profil de la clientèle d'E-Pick. Thierry Conesa expose leur démarche : essayer dans différents domaines avant de voir dans quel domaine E-Pick trouve le plus d'application. Le rêve dans le cas des cimetières serait d'équiper le cimetière du Père Lachaise à Paris. Michel Dumas demande quel est le coût du produit sur un cimetière. Thierry Conesa explique qu'il y a deux coûts distincts, un pour le paramétrage du logiciel, qui est lié à la taille du cimetière (environ 1000 à 2000 euros) ; et le coût de l'utilisation mensuelle (environ 50 euros). Michel Dumas demande si on peut pousser le logiciel jusqu'à s'en servir pour un inventaire complet du cimetière. Thierry Conesa répond que c'est techniquement possible, que le logiciel est très flexible et personnalisable. Cependant plus le nombre d'informations à rentrer est grand, plus le coût sera élevé. Michel Dumas demande si on peut hiérarchiser les tombes en fonction de leur intérêt. Thierry Conesa explique que plusieurs classements sont possibles, tout repose sur des mots-clés.

Colette Chauvin demande qui fournit les informations et les photos pour l'application. Thierry Conesa répond que dans le cas de Saint-Roch ça a été l'association. Il n'y a donc pas eu de problèmes de coûts supplémentaires pour l'achat des droits.

Monique Bonvallet apporte son témoignage enthousiaste quant à l'opération. Pour Saint-Roch le coût a été pris en charge par la mairie. Le changement de municipalité peut rendre les choses plus compliquées. Elisabeth Berlingerie avance qu'il est peut-être plus simple de convaincre une mairie de grande ville, que les petites communes seront moins sensibles à ce type de projet. Thierry Conesa explique que c'est vraiment une question de sensibilité patrimoniale, plus que de taille de commune. Monique Bonvallet répond que le changement de municipalité est toujours un moment délicat. Dans une commune de l'Isère, l'ancienne municipalité était prête à restaurer des tombes, mais la nouvelle n'y voit pas d'intérêt. Il y a tout un travail de sensibilisation des élus à refaire.

Eddie Gilles-Di Pierno demande qui intègre les données à l'application. Thierry Conesa répond qu'on peut entrer les données manuellement ou intégrer des données d'un tableur Excel par exemple.

Eddie Gilles-Di Pierno remercie Thierry Conesa pour sa présentation et ses réponses aux questions de la salle.

Présentation du prochain *vademecum* dédié aux monuments aux morts

Patrimoine Rhonalpin, suite au succès du *vademecum Cimetières* a voulu poursuivre sa collection en proposant des clés de gestion et de valorisation pour les monuments aux morts de la guerre de 1914-1918, en parallèle du centenaire de la Grande Guerre. Ce nouveau numéro suivra les mêmes principes que le premier : il est destiné aux maires des communes et permet de les sensibiliser à la protection et à la valorisation de ce patrimoine. Il se structurera en trois temps : un premier temps montrera l'intérêt patrimonial de ces monuments et leur place dans la mémoire collective comme dans nos paysages, elle se couplera avec des informations législatives ; ensuite l'ouvrage mettra en avant les possibilités de restauration et de mise en valeur de ces monuments ; et ensuite un tour d'horizon de monuments aux morts remarquables de notre région.

Les membres de la commission *Patrimoine funéraire* ont été interpellés pour un recensement des monuments aux morts atypiques de la région Rhône-Alpes. Ce recensement avait pour but de sélectionner deux monuments par département, soit seize au total, pour la dernière partie du *vademecum*. La sélection de ces monuments a eu lieu en commission *Patrimoine et mémoire militaires* : en effet même si ces monuments ont un rapport étroit avec le funéraire, il ne se situe pas toujours dans les cimetières. Cependant la commission *Patrimoine funéraire* a largement participé au recensement, qui a rassemblé 192 monuments, et nous souhaitons donc faire un retour sur les monuments choisis. Eddie Gilles-Di Pierno précise que cette sélection n'a pas valeur à être représentative ou encore officielle, c'est simplement un choix, celui du groupe rassemblé aujourd'hui.

NDLR : chaque lien hypertexte vous mènera à une page web existante vous permettant de visualiser le monument.

Dans l'Ain, cinq monuments ont été présélectionnés : celui de [Bourg-en-Bresse](#), celui de [Jujurieux](#), celui de [Lompnieu](#), celui de [Meximieux](#) et celui d'[Oyonnax](#) (de 1948). La commission a choisi de mettre en avant pour sa thématique originale celui de Meximieux, inauguré en 1922, où le sculpteur Benoist a représenté les retrouvailles d'une petite fille et d'un poilu ; et celui d'Oyonnax car inauguré en 1948 (il remplace l'ancien monument de 187, qui avait également servi pour 1914), il représente les trois conflits (1870 – 1914 – 1939) par trois soldats distingués par leur tenue. La commission a choisi de mettre de côté les œuvres d'Alphonse Muscat, dans la mesure où un encadré lui sera consacré spécifiquement dans l'ouvrage. Il est également fait la remarque que le plus ancien monument de la guerre de 1914-1918 en France se situe dans l'Ain, à Peyrieu, où il a été érigé en 1919.

Dans l'Ardèche, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Joyeuse](#), celui de [Ribes](#), celui de [Saint-Joseph-les-Bancs](#), celui de [Saint-Mélany](#), et celui de [Tournon](#). La commission a choisi celui de Joyeuse, pour la représentation par Gaston Dintrat du deuil d'un couple de paysans pleurant leur enfant mort à la guerre (ce monument est considéré, à tort comme pacifiste) ; et celui de Tournon pour son aspect monumental. Il est

proposé de faire un encart aux monuments fait avec des plaques émaillés, nombreux dans le Sud de l'Ardèche, mais aussi ailleurs en Rhône-Alpes.

Dans la Drôme, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Buis-les-Baronnies](#), celui de [Nyons](#), celui de [Romans](#), celui de [Saint-Pantaléon-les-Vignes](#), et celui de [Valence](#). La commission a sélectionné celui de Nyons pour sa symbolique forte du « *Droit prime la Force* » et celui de Saint-Pantaléon pour sa simplicité qui fait son originalité.

Dans l'Isère, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Châbons](#), celui de [La-Côte-Saint-André](#), celui de [La-Verpillière](#), celui du [Péage-de-Roussillon](#) et celui de [Saint-Prim](#). La commission a choisi celui de Châbons pour ses plaques émaillées et pour la récente restauration qui a été faite et celui du Péage-de-Roussillon car il présente deux versions, une laïque et une chrétienne.

Dans la Loire, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Boën](#), celui de [Chazelles-sur-Lyon](#), celui de [Pouilly-les-Feurs](#), celui de [Saint-Julien-d'Oddes](#) et celui de [Saint-Martin-d'Estreaux](#). La commission a choisi celui de Pouilly-les-Feurs pour la représentation de la solidarité entre poilus, la fraternité des tranchées ; et celui de Saint-Martin-d'Estreaux pour son pacifisme engagé. Ici encore la commission n'a pas sélectionné le sculpteur le plus prolifique et spécifique de la Loire Joanny Durand, mais un encadré sera consacré à son œuvre et à ses choix symbolique particulier, les représentations de gaulois.

Dans le Rhône, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Dardilly](#), celui d'[Irgny](#), celui de [l'Île aux Cygnes](#) à Lyon, celui dit « [d'Oran](#) » à Lyon, et celui de [Villeurbanne](#). La commission a sélectionné les deux monuments lyonnais : celui de l'Île-aux-Cygnes pour son aspect monumental et la réflexion paysagère qu'il sous-tend ; celui d'Oran, pour l'hommage aux combattants algériens. Jorge Alves précise que Lyon ne disposait pas d'assez de morts sur son monument de la guerre de 1914-1918, l'Ain en disposait de nombreux, la ville de Lyon a donc acheté des parcelles de terres et les morts qui y étaient attachés.

Dans la Savoie, les cinq monuments présélectionnés sont : celui d'[Aix-les-Bains](#), celui de [Mouxy](#), celui de [Saint-André](#), celui de [Saint-Paul-sur-Isère](#), et celui de [Termignon](#). La commission a choisi celui d'Aix-les-Bains pour sa symbolique variée et pour le matériau utilisé, le ciment moulé ; et celui de Termignon pour sa typicité, puisqu'il représente une femme en costume savoyard, pleurant ses morts.

Dans la Haute-Savoie, les cinq monuments présélectionnés sont : celui d'[Annecy](#), celui d'[Evian](#), celui de [Samoëns](#), celui de [Taninges](#), et celui de [Trept](#). La commission a choisi celui de Samoëns pour la symbolique de l'allégorie de la mort et la destinée du sculpteur (très connu aux Etats-Unis par la suite) ; et celui de Taninges car c'est un bronze peint, et que la commune possède par ailleurs un des rares monuments de la guerre de 1870. Eddie Gilles-Di Pierno en profite pour proposer aux membres de la commission de se rendre à la remise du Trophée EDF des Prix rhônalpins du Patrimoine 2013, le vendredi 23 mai 2014. Il s'agit de la mise en lumière de six chapelles de montagne.

Laurence Hamonière se propose pour la rédaction du paragraphe sur le monument aux morts de l'Île aux Cygnes.

Michel Augé salue ce projet, il souligne qu'il est crucial de s'adresser aux maires, notamment cette année de renouvellement des équipes municipales.

Elisabeth Berlingerie demande si Patrimoine Rhônalpin a songé à diffuser cet ouvrage dans d'autres régions. Eddie Gilles-Di Pierno explique que Patrimoine Rhônalpin prend en charge la diffusion au sein de la région Rhône-Alpes mais aussi vers nos relais associatifs nationaux et les responsables du patrimoine des autres régions françaises. Pour le *vademecum Cimetières*, une autre région nous avait ainsi commandé plusieurs centaines d'exemplaires pour les diffuser à ses communes. La remarque est faite que l'envoi de ce deuxième *vademecum* pourrait se coupler avec un courrier rappelant l'existence du premier numéro sur les cimetières, les équipes municipales ayant été modifiées par les élections.

Une journée dédiée à la découverte des cimetières en Rhône-Alpes

Eddie Gilles-Di Pierno commence par annoncer que la commission Patrimoine funéraire s'est créée en 2006 et organise ce jour sa 10^{ème} réunion. Elle a rempli tous ses objectifs pour mettre en avant cette thématique méconnue : l'organisation d'un colloque, la publication d'un guide et d'un *vademecum*. Aujourd'hui elle pourrait travailler à l'organisation d'une journée régionale de découverte des cimetières : un week-end d'ouverture et de visites guidées. Il pourrait également s'agir de mettre ainsi en avant les savoir-faire

traditionnels existants autour des cimetières : la taille de pierre, la ferronnerie, etc. Lors du Bicentenaire de Loyasse mené par le Direction des cimetières de la ville de Lyon, un opéra de Guimet a même été joué au sein du cimetière, dans la lunette du fossoyeur. On pourrait imaginer reproduire ce genre d'évènements.

Eddie Gilles-Di Pierno en profite pour annoncer que la remise des *Prix rhônalpins du patrimoine* 2014 seront remis le 23 septembre 2014, à 15h, au cimetière de Loyasse, dans cette même lunette du fossoyeur. Le cocktail qui suivra se fera bien sûr au Fort de Vaise.

Le choix d'une journée fixe ou d'un week-end permettrait de mettre en mouvement notre réseau et d'ouvrir les cimetières un peu partout en Rhône-Alpes avec un programme et une communication commune.

Chantal-Jane Buisson abonde dans le sens de cette journée découverte : les cimetières sont ouverts lors des *Journées Européennes du Patrimoine* et de plus en plus de curieux s'y intéressent. Mais les *Journées Européennes du Patrimoine* proposent une offre si importante que les cimetières y sont noyés. La date de la Toussaint est proposée car les cimetières sont beaux et fleuris. Monique Bonvallet explique que la Toussaint reste un moment de recueillement et non de patrimoine : les visites ne sont pas très suivies à Saint-Roch durant cette période. Isabelle Chartron propose de rester sur une saison intermédiaire : l'hiver étant trop froid et l'été offrant un panel d'activité beaucoup plus large. Céline Bardin propose la fin du printemps, qui met en valeur les cimetières paysagers et la végétation en général.

Cette journée pourrait avoir une thématique annuelle, comme les JEP.

Flore Vigné demande si les participants ont une idée du nom que pourrait avoir cette journée. Colette Chauvin propose « nos dernières demeures ». La réflexion est lancée, après la rédaction du compte-rendu, tous les membres de la commission sont invités à proposer leurs idées.

Actualités régionales et questions diverses

Renée Pellegrini présente un document sur le cimetière de Mions. Suite aux élections municipales, l'association *Mémoire miolande* voulait présenter ce document à chaque candidat afin qu'il se prononce sur la question du patrimoine funéraire. Pris par le temps, le document ne sera présenté qu'à la nouvelle municipalité élue. Ainsi les décisions qu'ils prendront seront en connaissance de la valeur patrimoniale de ce cimetière.

Monique Bonvallet présente les dernières actualités de l'association *Saint-Roch, vous avez dit cimetière ?*. La ligue de protection des oiseaux va faire une intervention sur le cimetière Saint-Roch, comme écosystème particulier et espace de verdure au sein de la ville. Par ailleurs *l'association pour la conservation des monuments napoléoniens* entre en partenariat avec Saint-Roch pour un inventaire des tombes. L'association a également été contactée par un passionné qui avait depuis plus de 10 ans fait des recherches sur les poilus grenoblois et leurs tombes.

Monique Bonvallet invite également les membres de la commission à participer à l'élection du village célébrant la journée de la joie, en choisissant celui de La Morte, en Isère. Ce concours créé en 2014 met en avant un village au nom connoté négativement.

L'Association Saint-Roch propose désormais une visite thématique autour des femmes dans le cimetière. Il y sera notamment question d'Augustine Gondolphot, dompteuse de lions, dévorée par ses animaux lors du passage de son cirque à Grenoble. Sa tombe n'est plus fleurie par les forains depuis quelques années. Un article dans le Dauphiné lors de la foire des Rameaux permettra peut-être d'attirer leur attention et peut-être de lancer une souscription pour restaurer sa tombe.

Eddie Gilles-Di Pierno annonce que l'an prochain sera l'année du Congrès des rosiéristes et qu'il se tiendra à Lyon. C'est une bonne occasion de faire valoir des cimetières comme celui de Vénissieux.

Chantal-Jane Buisson signale la présence à Villeurbanne d'une stèle dédiée aux donneurs d'organes.

Laurence Hamonière annonce deux conférences autour du monument aux morts des Italiens :

- jeudi 6 novembre 2014 : Le souvenir de la guerre de 14-18 dans l'Art funéraire et commémoratif, bibliothèque du 7e Jean-Macé à Lyon.

- jeudi 20 novembre 2014 à 18h30 : Les Italiens de la région lyonnaise dans la 1ère guerre mondiale, archives municipales de Lyon.

Elle se propose d'écrire un article à ce sujet dans le *Courrier du Patrimoine* n°59 qui paraîtra en juin 2014 et qui est consacré au centenaire de la Grande Guerre.

Le changement des municipalités entraîne des modifications de politiques publiques qui affectent toutes les associations. Cela peut signifier une prise de décision : création d'un jardin du souvenir, reprises de certaines tombes, etc. ; ou bien une perte d'intérêt pour le patrimoine funéraire. Les associations sont appelées à être vigilantes et à faire un travail de sensibilisation. Isabelle Chartron, de l'Albarelle évoque la possibilité de faire au maire le tour du cimetière avec les tombes de leurs prédécesseurs. En tout cas l'idée est d'interpeller les élus avec ce qui correspond à leur centres d'intérêts.

Colette Chauvin fait état de vols dans certains cimetières. Elisabeth Berlingerie appuie cette idée : les petites ferronneries qui se dévissent facilement ont tendance à disparaître. Il peut s'agir parfois de petits réseaux, où les pilleurs sont en chevilles avec des antiquaires.

Mireille Rouffranche demande quel peut-être l'avenir d'une tombe où tous les descendants ont disparu : comment la restaurer ? Monique Bonvallet explique que le choix revient à la mairie, qui peut en partie financer la restauration. Michel Augé insiste sur le droit des familles dans tous les autres cas.

Maxime Dehan relaie l'information d'une visite sur l'ornemental dans le cimetière de Caluire, dans le cadre des JEP. Il annonce aussi que la mairie de Caluire vend les tombes en l'état. La restauration peut être extrêmement couteuse, comme cela a été le cas pour la tombe mauresque. La chapelle Allard, dégradée également est en cours d'étude par Maryannick Lavigne, notamment sa longue épitaphe.

La réunion se termine à 11h45.